

Le Frelon asiatique - *Vespa velutina nigrothorax*

Le frelon asiatique est une espèce invasive en provenance du sud est asiatique, introduite en France au cours de l'année 2004.

- **Identité**



(Photo : Google)

Long jusqu'à 30 mm, il est un peu plus petit que le frelon européen connu dans notre pays. Sa couleur dominante est le noir, seul le 4e segment de son abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire et la face jaune orangé.

- **Biologie**

Dès le mois de février, les reines (femelles fondatrices) ébauchent un nid le plus souvent dans la frondaison des arbres, ou sous des abris aérés (hangars, granges...) ou également dans des murs ou arbres creux. Elles pondent quelques oeufs et soignent les premières larves (ouvrières). Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente pour atteindre son maximum au cours de l'automne. L'envol individuel des mâles et des femelles reproductrices de la nouvelle génération a lieu en fin d'été voire en début d'automne. Il y a alors accouplement. Une fois les reines fécondées, elles seront les seules à hiberner, les mâles vont mourir. La totalité de la colonie meurt peu à peu. Le nid ne sera pas réutilisé l'année suivante. Seules les jeunes reines fécondées (appelées fondatrices) passent l'hiver dans un endroit abrité. Elles hibernent.

Il n'y a pas de colonies pérennes et les nids ne servent donc qu'une fois. Le nid se détruit rapidement avec les intempéries au cours de l'hiver. Quelques nids de *Vespa velutina* sur le point de mourir, subissent l'action des oiseaux (geais et pics-verts pillant des nids, mésanges mangeant les quelques larves restantes mortes aux premiers froids). Par contre on ne connaît pas de prédateurs de l'insecte à ce jour.

Selon les observations faites jusqu'à ce jour, le frelon asiatique avant de nidifier tout en haut d'un peuplier ou d'un platane fait un nid primaire à faible hauteur sous un hangar, un auvent, sous une terrasse. Ces nids qui entre mars et juin vont de la taille d'un œuf à celle d'un ballon de hand ball sont faciles à détruire avec une bombe insecticide.



Nid primaire



Nid « mature » de Frelon (*Jean Haxaire -MNHN*) - taille de 6 à 60 cm de diamètre avec une petite ouverture latérale permettant juste le passage de quelques frelons.

- **Prédation**

Le frelon asiatique s'alimente essentiellement de mouches, chenilles, papillons, araignées et d'hyménoptères notamment d'insectes sociaux et de pollinisateurs. Quand les populations des nids deviennent importantes et que le frelon a besoin de beaucoup de protéines pour l'élevage de son couvain, il s'attaque aux abeilles domestiques. Il se positionne en vol stationnaire à l'entrée des ruches, prêt à fondre sur les abeilles chargées de pollen pour les tuer, les dépecer et les emporter jusqu'au nid.

- **Risques pour l'homme**

Le frelon est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il n'en est pas de même à l'approche du nid où l'attaque peut être collective et virulente. Sa piqûre est douloureuse, un nombre important de piqûres peut avoir des conséquences parfois mortelles si on ne consulte pas rapidement un médecin.

- **Piégeage**

Attention aux périodes de piégeage. Des efforts sont faits pour améliorer les pièges, toutefois à l'heure actuelle ces pièges ne sont encore pas suffisamment sélectifs et peuvent donc piéger des insectes utiles, il est donc recommandé de piéger les frelons (femelles fondatrices) préférentiellement entre le 15 février et le 31 mars à proximité des points d'eau et des ruchers (à moins de 200 m du nid de l'année précédente ou au niveau du rucher). Il est nécessaire d'arrêter le piégeage dès que d'autres insectes que le frelon sont attrapés dans le dispositif.

Pendant cette période, des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont cette partie sera placée à l'envers pour faire un entonnoir. Au fond de cette bouteille on disposera de préférence de la bière brune et un peu de sirop de cassis. Ce piège peut être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,5 m ou 2 mètres. Il peut également être placé sur un balcon.

- **Destructions**

Il est donc conseillé de contacter des organismes spécialisés pour la destruction de ces nids en période d'activité. La liste des organismes spécialisés en Tarn et Garonne est disponible sur les pages jaunes de l'annuaire, à l'activité « désinfection » (demander un devis avant l'intervention et s'assurer que l'entreprise respecte la charte de destruction des nids. Les pompiers doivent être sollicités par les maires pour des nids situés en bordure de route et en cas de danger immédiat sur la santé humaine).

Des formations sont promulguées par la FREDEC Midi Pyrénées en vue de destructions de nid. Une liste de professionnels formés est consultable sur le site internet de la FREDEC à l'adresse suivante : http://www.fredec-mp.com/joomla/doc_gen/velutina_charte_signataires.pdf

Tirer au fusil dans un nid est un acte dangereux et contre productif. La colonie est éparpillée et produit rapidement des nids satellites dans les environs immédiats.

- **Déclaration en mairie des nids observés, des destructions ou piégeages éventuels**

Cette espèce connaît un essor considérable dans le quart sud-ouest de la France. En Tarn et Garonne, plus de 100 nouveaux nids ont été déclarés en 2008. Pour étudier l'évolution de sa répartition, **il est nécessaire de faire une déclaration en mairie des nids éventuellement observés**. Cette déclaration doit comporter au minimum le nom, (plus si possible e-mail et numéro de téléphone), l'adresse complète, la commune de l'observateur, la date d'observation, la localisation du nid (bâtiment ou arbre), sa taille, son diamètre. Dans la mesure du possible, il serait également utile de collecter les coordonnées GPS (latitude et longitude) du nid et de fournir une photo du nid et /ou de l'insecte.

Pour améliorer les modes de gestion, il est également nécessaire de déclarer en mairie les opérations éventuelles effectuées sur ces nids (piégeage, destruction).

La mairie communique en fin de saison à la DDT de Tarn-et-Garonne les informations collectées. La DDT relaie ces informations vers la FREDEC de Midi Pyrénées qui établit une synthèse des recensements, disponible sur son site internet <http://www.fredec-mp.com>.

- **Encadrement**

Groupe régional « *Vespa Vellutina* » : structure ressource pour les questions techniques (DRAAF Midi Pyrénées)

GDSA (Groupe Départemental de Défense Sanitaire Apicole du Tarn et Garonne), section de l'ALMA (Association de Lutte contre les Maladies des Animaux), 130 avenue Marcel Unal à Montauban, tél.: 05 63 63 48 68 , e-mail : corinne.marty.gds82@reseaugds.com : sensibilisation des adhérents sur les pièges existants et leur mise en œuvre

- **Pour en savoir plus**

Muséum d'histoire naturelle <http://inpn.mnhn.fr>
http://fr.wikipedia.org/wiki/Vespa_velutina (photos)

ADAAQ (Association de développement de l'apiculture en Aquitaine) <http://velutina.terralias.com>
(pièges)

FREDEC Midi Pyrénées (Fédération Régionale de défense contre les ennemis des cultures) :
<http://www.fredec-mp.com/lut-col/frelon.html>